

# Autour d'une controverse scientifique

## LE GISEMENT DE GLOZEL (1)

M. Marcellin Boule, directeur du Muséum, ayant bien voulu nous exposer dans quelles circonstances il avait examiné, en présence du docteur Morlet, un galet gravé provenant des fouilles de Glozel, nous avons rapporté l'essentiel de ses déclarations dans notre numéro du 16 novembre.

Le docteur Morlet, dès le 17 novembre, nous adressait une « Réponse à M. Boule ». Nous en publions ci-dessous tout ce qui se rapporte expressément au témoignage du directeur du Muséum.

Soucieux, comme nous l'avons indiqué dès le début de notre enquête, de ne point laisser dégénérer en polémique l'expression des témoignages que nous recueillons ou qui nous sont adressés spontanément, nous nous appliquons à ne reproduire ici que des opinions objectives et nous écartons, autant que possible, les questions de personnes. Il faut bien aussi que nos correspondants tiennent compte de l'impossibilité pour tout journal de donner une étendue illimitée aux diverses rubriques, et cela peut nous obliger encore à renoncer à certains témoignages trop longuement exprimés. — J. L.

### Déclarations du docteur Morlet

... D'abord il est inexact de dire que c'est M. Boule qui m'avait demandé de venir lui montrer notre galet gravé d'un renne. J'allai à Paris de mon propre chef... mais pour convaincre M. Salomon Reinach. M. Boule, au contraire, avait été partisan de l'authenticité de nos trouvailles dès ma première visite, comme peut en témoigner le passage suivant d'une lettre qu'il m'adressa ensuite (29 novembre 1925) : « Je vous souhaite bonne chance pour la continuation de vos très intéressantes recherches archéologiques au succès desquelles je continuerai à applaudir de tout cœur. »

A ma première visite, je lui avais montré plusieurs galets gravés de signes, entre autres celui qui figure sur la couverture de notre premier fascicule et dont la patine — par suite de la nature de la roche — est loin de valoir celle de notre renne. Tout alors avait été admis... et jusqu'à ma théorie de la ressemblance de nos caractères avec les caractères égéo-crétois!

... Etant à Paris, au printemps 1926, je ne manquai pas de faire une deuxième visite à M. Boule, ainsi qu'à plusieurs autres savants. A peine étais-je entré dans son cabinet de travail, avant même que j'aie ouvert la valise qui contenait le galet, M. Boule, à qui j'avais envoyé précédemment notre deuxième fascicule, s'écriait : « Heureusement

(1) Voir le *Temps* des 13, 16 et 20 novembre.

Le Temps

21/11/1927

Bibliothèque Maison de l'Orient



145409

que l'animal que vous dites être un renne dans votre brochure n'en est pas un! C'est un cerf élaphe comme ceux-ci (et il me montra les cerfs et saumons de Lorthet). Car, sans cela, ce serait un faux. Vous ne me ferez jamais admettre, à moi paléontologue, que le renne vivait encore à l'époque néolithique. »

Cette phrase, notée au sortir du Muséum, je l'ai répétée quelque temps après à MM. Depéret et Mayet qui ne s'en montrèrent pas peu surpris. Ils pourront témoigner aujourd'hui que ce n'est pas une phrase faite après coup pour les besoins de la cause.

Je cherchai alors dans ma valise le galet incriminé et le présentai à M. Boule. « Si, me dit-il, c'est bien un renne. Alors je ne marche plus ».

Il se fit apporter une loupe montée (promue aujourd'hui au rang de microscope), frotta énergiquement à l'aide d'une brosse à dents une partie de la gravure, mit la loupe sur le galet et prétendit aussitôt que les traits n'avaient pas de patine. Et à l'appui de sa thèse, il voulut me montrer dans les mêmes conditions la gravure paléolithique d'un bison. Mais en toute conscience — et je le lui dis — je ne pus voir aucune différence entre la patine des deux gravures. M. Boule me dit alors que c'était à cause du crayon de couleur qu'il avait mis pour la photographie de sa gravure. Il ajouta que les traits du dessin devaient avoir la même coloration que le cortex du galet. Cela n'existait pas non plus sur le sien, et M. Boule crut devoir me dire : « Ce galet, que j'ai acheté il y a quelque temps, a été considéré longtemps comme faux, cependant je le crois authentique ».

Depuis, j'ai pu me rendre compte, au musée de Saint-Germain, que les traits des gravures paléolithiques sur galets n'ont jamais la même patine que le cortex; bien plus, lorsque ces galets sont en schiste, la patine est parfois nulle. Mais ce fait est bien connu des préhistoriens. M. Peyrony, entre autres, me disait, il y a quelques jours à peine : « Il est impossible, quand il s'agit de certains schistes, de reconnaître si une gravure date d'hier ou de l'époque préhistorique ».

... C'est moi qui dis à M. Boule qu'un trait récent présenterait une teinte toute différente et il fit alors une rayure à l'envers du galet. Ce trait, que j'ai montré depuis à bien des savants, est resté blanchâtre, alors que la patine de ceux de la gravure du renne, pour moins noire que celle du cortex du galet, est excellente, de l'avis de tous les préhistoriens qui ont examiné la pièce : MM. Depéret, Mayet, Viennot, Arcelin, Mendès-Correa, Peyrony, Bjørn, etc., etc., et jusqu'à l'abbé Breuil qui l'eut entre les mains, pendant une journée entière, pour la dessiner et qui me répondit, devant M. Loth, lorsque je lui demandais ce qu'il en ferait s'il la trouvait dans un gisement magdalénien : « Je l'admettrais, mais comme une gravure d'un art moins consommé. »

A un moment donné, M. Boule a parfaitement enlevé au fond d'un trait une particule étrangère (d'origine organique, sembla-t-il), sous laquelle, d'ailleurs, la patine se révéla identique, mais jamais il ne fut question de gélatine ou de colle forte, toutes deux solubles dans l'eau.

M. Boule ne me dit point : « Votre galet est faux » après examen; il me l'avait dit avant que je le sorte de ma valise. Notre gravure était fautive à ses yeux parce que c'était la représentation d'un renne et qu'au point de vue paléontologique le renne n'existait plus à la période néolithique. Cependant, dans la petite grotte de la Tourrasse, dont la chronologie paraît bien être la même que celle du gisement de Glozel, on avait déjà constaté la présence du renne (deux ou trois pièces seulement).

Je n'avais donc pas à lui répondre : « Si cette pièce est fautive, c'est donc que toutes les autres sont fautes... » car je ne suis pas paléontologue. D'ailleurs, les savants qui m'ont vu en ces jours-là, M. S. Reinach, M. Loth, M. Glotz, etc., savent que je n'ai jamais douté du témoignage de mes propres yeux. Je fouillais moi-même en terrain non remanié; j'étais fixé.

Si M. Boule avait été à ce moment-là absolument sûr qu'il s'agissait d'un faux, comme il le proclame aujourd'hui dans la presse, aurait-il envoyé, quelques mois après, M. l'abbé Breuil à Glozel, en le chargeant pour moi de cette lettre : « Je dois maintenant reprendre mes travaux scientifiques. Et l'affaire de Glozel ne saurait me laisser indifférent. Ne pouvant moi-même à cette époque de l'année et dans les circonstances actuelles (reprise de ses travaux après un deuil) aller à Vichy pour répondre à votre aimable appel, je me fais un plaisir de prier mon collaborateur et ami M. Breuil, de se rendre près de vous pour étudier la question sous toutes ses formes et en qualité de délégué de l'Institut de paléontologie humaine (18 octobre 1926) ».

S'il avait cru à un faux dès le printemps 1926, pourquoi M. Boule aurait-il attendu la fin d'octobre 1927 pour le proclamer tout à coup dans les journaux?

DOCTEUR A. MORLET.